

Tipaza, le 08/05/2023

REF: AT/DO- TIP/SD-TECH/ 179 /2023

A

Monsieur

Le Responsable de l'Entreprise

DELLOUM MOHAMED

OBJET / : Mise en demeure

Entreprise : DELLOUM MOHAMED

Adresse : Cité 88 logts Sonelgaz M'sila – wilaya M'sila.

Suite à votre absence injustifiée depuis le 26/04/2023 à ce jour (le 08/05/2023) pour la réalisation des travaux de dépose câble cuivre Zone industrielle de kolea MSAN ZIKN DD 01 et dépose câble Mokabli Barbessa CMP Kolea sous l'ODS N°83 /2023, de ce fait je vous informe que vous êtes mis en demeure.

A cet effet, veuillez-vous rapprocher au niveau du CMP dans un délai n'excédant pas huit (08) jours à partir de cette présente note, afin de démarrer les travaux, sinon je me verrais dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur.



Mr Ramzi Sayeh SAIDOUN
Directeur Opérationnel
des Télécommunications
de Tipasa
- 8 MAI 2023